

# Les progrès de la scolarisation des jeunes de 1985 à 2003

Sébastien Durier\*

*Durant les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, les taux de scolarisation ont progressé à tous les âges, d'abord dans le secondaire, puis dans l'enseignement supérieur. L'allongement de la durée des études a été plus marqué pour les filles parce qu'elles choisissent plus fréquemment des formations générales en fin de troisième. Parmi les générations nées avant 1970, les inégalités de durée d'études ont augmenté entre les jeunes qui atteignent les plus hauts niveaux de formation et les jeunes sortant précocement du système scolaire. Pour les générations suivantes, qui ont connu l'essor de la scolarisation dès le secondaire, ces inégalités ont à l'inverse diminué puis se sont stabilisées.*

**A** la rentrée 2003, l'espérance de scolarisation, indicateur conjoncturel qui mesure l'état de la scolarisation par âge une année donnée, augmente légèrement comme en 2002, après avoir reculé de 1997 à 2001. Dans les conditions de scolarité de la rentrée 2003, un élève âgé de 15 ans resterait en-

core en moyenne 6,6 années en formation initiale (6,8 années pour une fille et 6,3 pour un garçon). Les évolutions récentes sont toutefois d'une ampleur modérée en comparaison de la forte progression de la scolarisation de la fin des années quatre-vingt. L'espérance à 15 ans était en effet passée de 4,9 années en 1985

à environ 6,7 années à la rentrée 1995 (figure 1).

La physionomie de la scolarisation ayant été bouleversée durant les vingt dernières années, on peut se demander si les progrès de scolarisation ont été uniformes, ou si au contraire certains jeunes en ont plus ou mieux profité que d'autres.

\*Sébastien Durier fait partie de la Direction de l'Évaluation et de la Prospective du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

## 2 Éducation, formation

### 1985-1995 : forte progression de la scolarisation à tous les âges

À la rentrée 1985-1986, la structure par âge de la scolarisation des jeunes à partir de 15 ans montre une forme typique héritée du passé proche. L'obligation scolaire aidant, la quasi-totalité des jeunes sont bien en

formation jusqu'à 15 ans révolus, mais dès 16 ans, près d'un jeune sur dix a déjà interrompu ses études. Puis, à partir de 17 ans, la proportion de jeunes non scolarisés progresse rapidement, doublant quasiment à chaque âge, pour atteindre près de trois jeunes sur quatre à 20 ans. Ainsi, un premier groupe de jeunes quitte le système éducatif avant l'âge de 18 ans avec un faible, voire très faible, niveau de di-

plôme : au début des années quatre-vingt, 40 % des sortants de formation initiale étaient sans aucun diplôme ou munis du seul brevet. Un second groupe de même importance atteint un niveau de formation plus élevé, mais sa « durée de vie » au-delà du secondaire est courte. Seuls les 20 % restant vont suivre une scolarité longue dans l'enseignement supérieur.

La politique engagée au milieu des années quatre-vingt avait notamment comme objectif d'amener 80 % d'une génération au niveau du baccalauréat. Elle a bouleversé radicalement cette structure de la scolarisation. Elle a en effet permis à un plus grand nombre de jeunes de poursuivre leurs études plus longtemps et jusqu'à des niveaux de formation plus élevés (figure 2).

Sur la période 1985-1995, la progression de la scolarisation est spectaculaire. Les gains sont supérieurs à 20 points pour la tranche d'âge 18-22 ans et même à 30 points à 19 et 20 ans. Parmi les sortants de formation initiale, la proportion de diplômés de l'enseignement supérieur passe dès lors de 18 % au milieu des années quatre-vingt à 28 % au milieu des années quatre-vingt-dix. Les progrès de la scolarisation peuvent également être mesurés relativement à la population des non-scolarisés, c'est-à-dire en évaluant, parmi les jeunes qui quittaient auparavant le système scolaire, la part de ceux qui poursuivent désormais leur formation. Cet indicateur met en avant l'effort réalisé pour la tranche d'âge 16-18 ans, où 60 % des jeunes ont été en quelque sorte « récupérés » afin de pouvoir atteindre un niveau plus important de qualification. La généralisation de l'accès en troisième a fortement contribué à ce

Figure 1 - Espérance de scolarisation à 15 ans

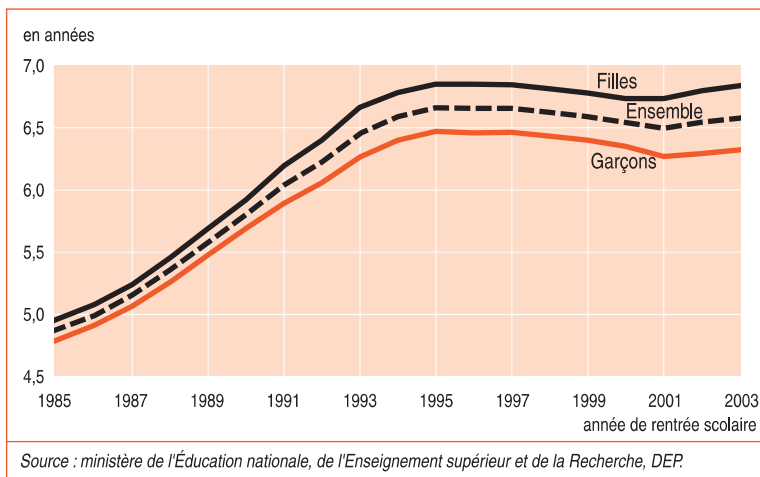
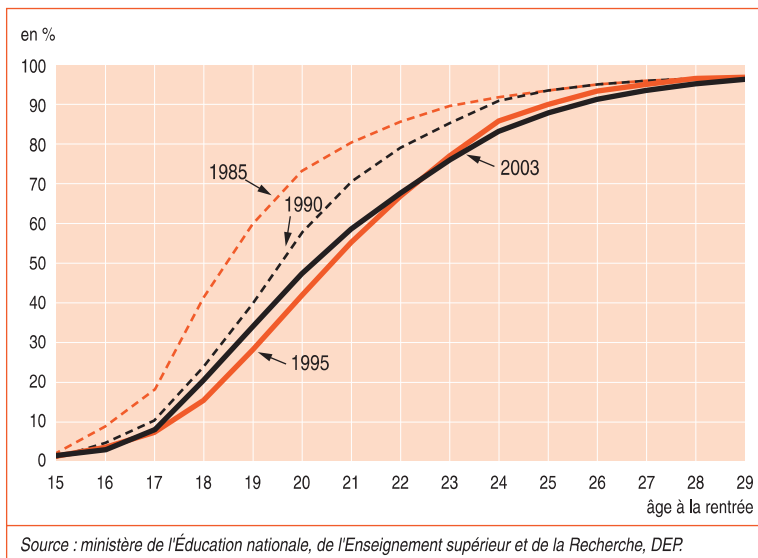


Figure 2 - Proportion de jeunes non scolarisés par âge



résultat (Durier et Poulet-Coulibando, 2004).

## L'essor de la scolarisation s'est diffusé du secondaire vers le supérieur

L'essentiel des progrès de scolarisation dans le secondaire a été réalisé de 1985 à 1993. Seuls les taux à 20 et 21 ans dans le secondaire progressent encore jusqu'en 1995, en raison du fort développement de la filière professionnelle amorcée en 1985 avec la création du baccalauréat professionnel. Le supérieur se développe à un rythme modéré à partir de 1985, puis progressivement plus important à partir de 1989. Les progrès dans l'enseignement supérieur sont les plus décisifs de 1991 à 1995, avec une progression des taux pour les 18 à 24 ans comprise entre 4 et 8 points (figure 3). La scolarisation dans le supérieur a ainsi bénéficié des progrès réalisés dans le secondaire, avec notamment un essor des filières générales et technologiques qui favorisent

une poursuite d'études dans le supérieur. Mais les parcours dans le supérieur, tout en étant plus fréquents, se sont aussi allongés : de 20 à 24 ans, l'espérance de scolarisation dans le supérieur a été multipliée par deux, et au-delà de 25 ans, elle a augmenté de 25 % (figure 4). En définitive, sur l'ensemble de la période 1985-1995, l'enseignement supérieur hors apprentissage a contribué pour 61 % au progrès de la scolarisation, contre 32 % pour l'enseignement secondaire scolaire. Les 7 % restant sont imputables à l'apprentissage.

## Depuis 1995 : vers une stabilisation de la durée des études dans le secondaire...

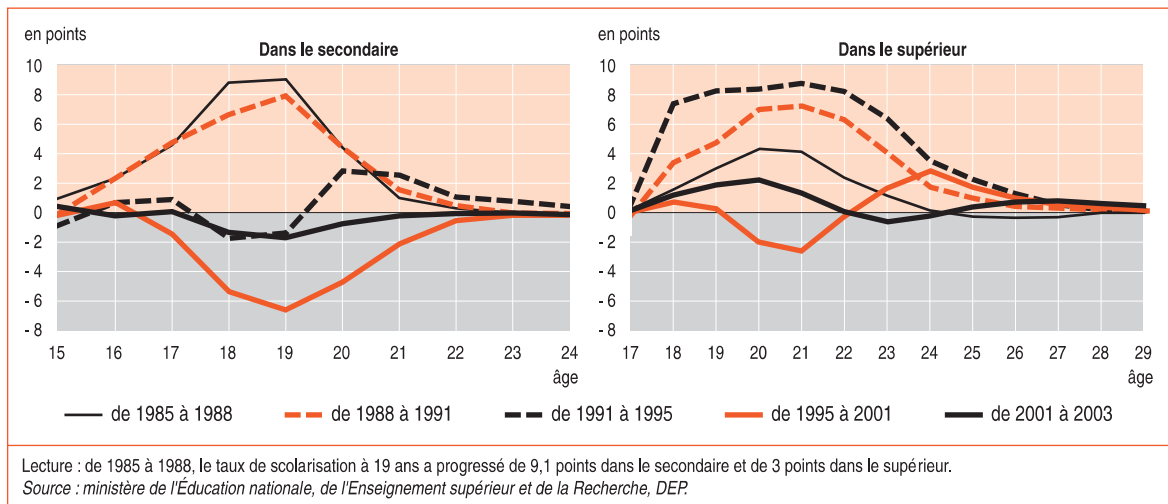
À partir de 1995, deux changements structurels modifient la physionomie de la scolarisation dans le secondaire. Le premier concerne la durée des parcours scolaires. Sous l'effet d'une baisse régulière et cumulative des redoublements dès le primaire, l'espérance de scolarisation dans le

secondaire perd 0,24 année en l'espace de neuf rentrées scolaires. Ainsi, les jeunes générations arrivent au terme de leur scolarité secondaire plus tôt que leurs aînées. Cela se fait toutefois à niveau de formation atteint constant. Le second changement concerne les choix d'orientation en fin de troisième. Avant 1993, les familles privilégiaient les filières générales et technologiques, et donc des études longues. À partir de 1993, la tendance s'inverse et la filière professionnelle trouve un regain d'intérêt, surtout sous la forme de l'apprentissage. Depuis 1997, la répartition entre enseignement général et technologique et enseignement professionnel se stabilise. Mais le choix de certaines générations pour des études plus courtes a des répercussions importantes dans l'enseignement supérieur.

## ... et des évolutions contrastées dans le supérieur

Les taux de scolarisation entre 20 et 22 ans perdent entre un de

Figure 3 - Évolution des taux de scolarisation par âge



Encadré

### Sources et méthodes

Les **taux de scolarisation** sont calculés en rapportant les effectifs en formation initiale d'âge  $i$  (calculés au moyen de l'année de naissance) aux effectifs de population du même âge. Les calculs sont réalisés en utilisant l'âge dit « révolu ». Par exemple, à la rentrée 2003, le taux de scolarisation à 15 ans est celui des jeunes nés en 1988, qui ont fêté leur quinzième anniversaire au cours de l'année 2003 et qui étaient de ce fait âgés de 15 ans révolus au 1<sup>er</sup> janvier 2004. Les effectifs scolaires proviennent des enquêtes ministérielles, principalement celles des ministères de l'Éducation, de la Santé et de l'Agriculture. Les effectifs de population par âge sont ceux des recensements de la population de 1990, 1999 et 2004, et des rétroprojections intercensitaires. Le champ d'étude est la France métropolitaine. Les taux de scolarisation dans le secondaire incluent l'apprentissage et l'enseignement spécialisé, ceux dans le supérieur incluent l'apprentissage.

La durée moyenne d'études pour une génération est la moyenne des durées d'études observées pour les individus de cette génération. Mathématiquement, cela revient à additionner les taux de scolarisation à chaque âge. Par analogie avec l'espérance de vie, on peut calculer pour une année donnée une **espérance de scolarisation** en sommant les taux de scolarisation par âge constatés pour les différentes générations. Celle-ci peut alors s'interpréter comme étant la durée moyenne d'études d'une génération fictive qui connaîtrait tout au long de sa vie scolaire les taux de scolarisation par âge observés cette année-là. Pratiquement, l'espérance de scolarisation est un indicateur conjoncturel qui informe chaque année sur l'état général de la scolarisation.

Les **déciles d'âge** de fin d'études sont une autre manière de résumer les taux de scolarisation. Le 1<sup>er</sup> décile (resp. le 9<sup>e</sup> décile) est l'âge à par-

tir duquel 10 % (resp. 90 %) des effectifs d'une génération a cessé ses études. Pour le calculer, on procède à une interpolation linéaire entre le dernier âge auquel le taux de scolarisation est inférieur ou égal à 10 % (resp. 90 %) et l'âge suivant. L'évolution au cours du temps de l'écart entre le 9<sup>e</sup> et le 1<sup>er</sup> décile peut s'interpréter comme une variation des inégalités de scolarisation. Cet indicateur doit cependant être manié avec prudence, car la mesure des taux n'est pas totalement homogène. Le 1<sup>er</sup> décile est très sensible à la diminution de la durée de scolarisation dans le secondaire liée à la baisse des redoublements. Quant au 9<sup>e</sup> décile, il est légèrement surévalué en raison d'effectifs scolarisés en formation continue, mais recensés comme étant en formation initiale ; il est par ailleurs tributaire du nombre d'étudiants étrangers, dont une grande part n'a pas réalisé ses études secondaires en France.

Figure 4 - Indicateurs conjoncturels de scolarisation

|  | Rentrée scolaire |      |      |      |      |      |
|--|------------------|------|------|------|------|------|
|  | 1985             | 1989 | 1993 | 1997 | 2001 | 2003 |
| <b>Espérance de scolarisation</b> (en années)        |                  |      |      |      |      |      |
| Dans le secondaire de 15 à 19 ans (garçons + filles) | 3,3              | 3,7  | 3,8  | 3,7  | 3,7  | 3,6  |
| Dans le secondaire de 20 à 29 ans (garçons + filles) | 0,0              | 0,1  | 0,2  | 0,2  | 0,2  | 0,2  |
| Dans le supérieur de 15 à 19 ans (garçons + filles)  | 0,4              | 0,4  | 0,6  | 0,7  | 0,7  | 0,7  |
| Dans le supérieur de 20 à 24 ans (garçons)           | 0,7              | 0,9  | 1,2  | 1,4  | 1,3  | 1,4  |
| Dans le supérieur 20 à 24 ans (filles)               | 0,8              | 1,0  | 1,5  | 1,7  | 1,6  | 1,7  |
| Dans le supérieur 25 à 29 ans (garçons + filles)     | 0,2              | 0,2  | 0,3  | 0,3  | 0,3  | 0,3  |
| Âge médian de fin d'études                           | 18,5             | 19,4 | 20,3 | 20,6 | 20,1 | 20,3 |
| 1 <sup>er</sup> décile*                              | 16,1             | 16,8 | 17,3 | 17,2 | 17,1 | 17,2 |
| 9 <sup>e</sup> décile                                | 23,1             | 23,7 | 24,7 | 25,2 | 25,4 | 25,6 |
| Écart interdécile                                    | 7,0              | 7,0  | 7,4  | 8,0  | 8,3  | 8,4  |

\* Voir encadré *Sources et méthodes* pour la définition des déciles d'âge de fin d'études.

Lecture : en 2003-2004 les élèves de 15 ans peuvent compter sur 3,8 années de scolarité dans le secondaire (3,6 années de 15 à 19 ans et 0,2 ensuite). D'autre part, 10 % des jeunes interrompent leurs études avant 17,2 ans et seulement 10 % des jeunes poursuivent une formation initiale au-delà de 25,6 ans

Source : ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, DEP.

mi et un point par an jusqu'à la rentrée 2001. Aux sorties des jeunes engagés dans les filières professionnelles (y compris du supérieur) s'ajoutent celles des bacheliers généraux et technologiques qui ont fait le choix des filières courtes de l'enseignement supérieur (Institut universitaire de technologie, section de techniciens supérieurs). À l'inverse, la scolarisation au-delà de 24 ans poursuit sa progression amorcée dans les années quatre-vingt-dix, avec l'arrivée des générations les plus scolarisées. Parallèlement à ces tendances liées au choix d'orientation, l'augmentation du nombre d'étudiants étrangers depuis 1998 a compensé une partie de la baisse des taux observée à l'université avant 24 ans et participe significativement à leur hausse au-delà de 25 ans.

Depuis 2002, la scolarisation dans le supérieur entre 18 et 21 ans recommence à progresser. En plus de l'afflux d'étudiants étrangers déjà mentionné, deux

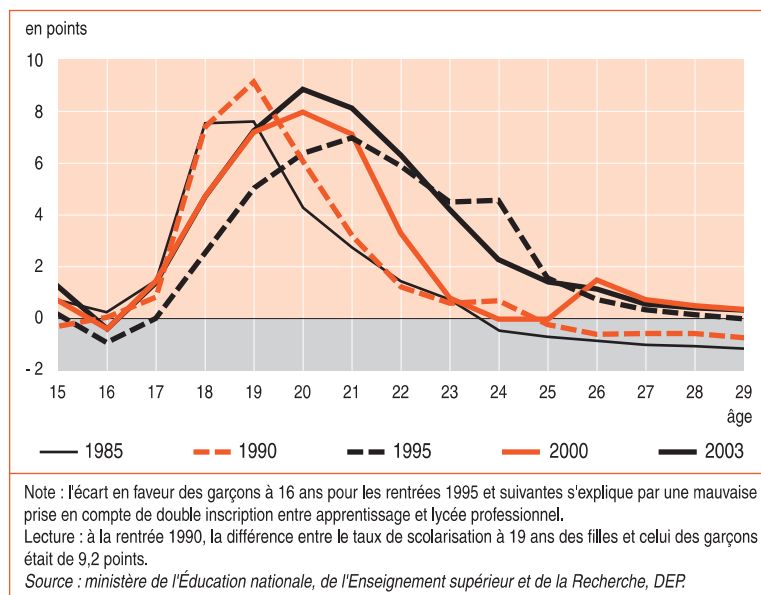
autres facteurs interviennent. D'une part, les formations de la santé ont accueilli un plus grand nombre d'élèves à la rentrée 2002. D'autre part, les bacheliers, notamment professionnels, poursuivent légèrement plus leurs études, conséquence de leurs difficultés d'insertion accrues par une conjoncture moins favorable.

### Les filles ont davantage allongé leurs études

Entre 1985 et 2003, l'écart d'espérance de scolarisation en faveur des filles a augmenté, passant de 0,2 à 0,5 année. Cette hausse s'explique par l'orientation plus importante des filles vers des études longues en fin de troisième via la seconde générale et technologique. Jusqu'en 1990, l'écart en faveur des filles est en effet essentiellement concentré sur la tranche d'âge 18-20 ans, et

au-delà de 24 ans ce sont les garçons qui sont le plus scolarisés. Après 1990, un surcroît de scolarisation dans le secondaire, dont une partie dans les filières professionnelles, atténue la moindre scolarisation des garçons avant 20 ans. Dans le même temps, la scolarisation des filles se développe fortement dans le supérieur, notamment au-delà de 24 ans, où elles sont dorénavant plus scolarisées que les garçons. Depuis 1997, l'écart de scolarisation de 18 à 21 ans augmente à nouveau en faveur des filles sous l'effet de la baisse des redoublements dans le secondaire. Les garçons sont en effet plus concernés par cette baisse, en particulier dans les filières professionnelles. Par ailleurs, l'écart à 23 et 24 ans, qui s'était résorbé à la rentrée 2000, réapparaît brutalement en 2001 avec l'arrêt définitif du service national : une fraction des garçons avait sans doute poursuivi des études jusqu'en 2000 pour bénéficier de la réforme (figure 5).

Figure 5 - Écarts de scolarisation entre les filles et les garçons



### Un effet incertain de l'allongement des études sur les inégalités de scolarisation

Pour évaluer l'impact de la massification scolaire sur les inégalités, on peut utiliser l'évolution de l'écart entre l'âge auquel 10 % des jeunes ont cessé leurs études et l'âge auquel ils ne sont plus que 10 % à les poursuivre (Merle, 2002). Après avoir stagné jusqu'en 1990, cet écart interdécile a progressé de 1,4 année pour atteindre 8,4 ans en 2003 (figure 4). Les élèves les mieux dotés scolairement semblent donc avoir plus profité de l'allongement de la durée des études. Il s'agit cependant, comme l'espérance de scolarisa-

## 2 Éducation, formation

tion, d'un indicateur conjoncturel (pour une génération fictive) qui compare les âges de fin de formation initiale de jeunes qui appartiennent à des générations différentes, et qui en particulier ont connu des états différents du système scolaire. Par exemple, en 2003, le 9<sup>e</sup> décile est déterminé par les jeunes âgés de 25 et 26 ans, appartenant aux générations 1977 et 1978, entrés au collège à la fin des années quatre-vingt ; le 1<sup>er</sup> décile est déterminé quant à lui par les jeunes de 17 et 18 ans, des générations 1985 et 1986, entrés au collège après 1996. Une approche par vraie génération fournit une conclusion plus nuancée : les écarts de scolarisation augmentent jusqu'à la génération 1970 puis diminuent ensuite avant de se stabiliser à partir de la génération 1973 (figure 6). Cette chronologie s'explique par le fait que les jeunes

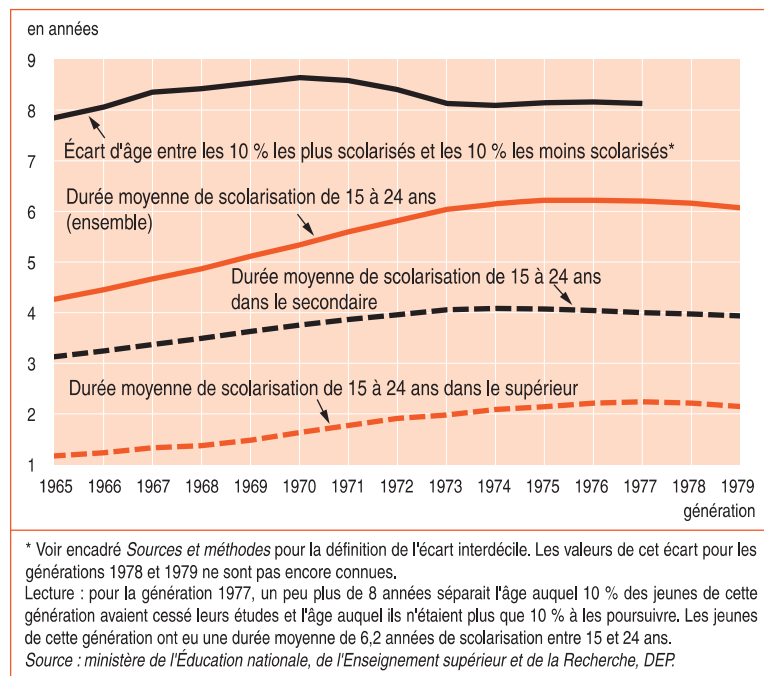
des générations antérieures à 1970 n'ont vécu que partiellement la période de fort développement de la scolarisation de la fin des années quatre-vingt. Ils étaient alors âgés de 15 ans ou plus et leur orientation était donc déjà décidée. Ainsi, seuls ceux qui avaient fait le choix d'études supérieures ont pu profiter de l'engouement pour les études longues, ce qui a accentué les écarts avec ceux qui quittent l'école précocement.

Pour les générations suivantes, les gains de scolarisation ont pu au contraire profiter à l'ensemble des individus, d'abord aux âges les plus jeunes dans le secondaire, puis dans le supérieur. L'écart interdécile a tout d'abord diminué pour les générations 1970-1973 : les gains ont en effet été plus forts pour les jeunes sortant avec les plus faibles niveaux de formation, ce qui peut être

analysé comme une diminution des inégalités scolaires. Ensuite, les progrès de la scolarisation ont été sensiblement identiques à tous les âges pour les générations 1973-1977. Ces générations entrées au collège dans la deuxième moitié des années quatre-vingt, ont d'ailleurs connu les durées moyennes d'études les plus longues : elles sont supérieures à 6 années de 15 à 24 ans, niveau historiquement élevé.

Enfin, pour les générations nées à partir de 1978, âgées au plus de 25 ans à la rentrée 2003, l'analyse est encore en suspens, puisque plus de 10 % des jeunes sont encore scolarisés. Toutefois, ces générations se sont moins orientées vers les filières générales et technologiques en fin de troisième, ce qui se ressent d'ores et déjà sur leurs durées moyennes d'études avant 25 ans qui commencent à fléchir. ■

Figure 6 - Indicateurs de scolarisation par génération



### Pour en savoir plus

**Durier S., Poulet-Coulibando P.**, « Formation initiale, orientations et diplômes de 1985 à 2002 », *Économie et Statistique*, n° 378-379, Insee, 2004.

**Esquieu P., Poulet-Coulibando P.**, « Vers un enseignement secondaire de masse (1985-2001) », *Données Sociales - La société française*, Insee, 2002-2003.

**Merle P.**, « Démocratisation ou accroissement des inégalités ? L'exemple de l'évolution de la durée des études en France (1988-1998) », *Population*, n° 4-5, Ined, juillet-octobre 2002.